

Département de l'Aisne

Arrondissement de

Saint-Quentin

Canton de Bohain

Commune de

SEBONCOURT

REPUBLIQUE FRANCAISE

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 03 FEVRIER 2016

Présents : Monsieur Hugues LEGRAND, Président,
Mesdames Cathy LEMAIRE, Sylvie DUBOIS, Valérie DESSENNE, Catherine BOINET, Alice DENOYELLE.

Messieurs Bernard GLADIEUX, François LEFEVRE, Jacques HENOUX, Frédéric BRENOT, Dominique MINCHEZ, Jean-Michel BOUCHEZ, Benoît DRUENNE.

Absentes excusées : Mesdames Carole TALBOT et Stéphanie DELGEHIER.

Secrétaire : Monsieur Frédéric BRENOT

Date de convocation : 27 janvier 2016

Le compte rendu de la séance du 25 novembre 2015 est approuvé.

COMPTE DE GESTION 2015

Le conseil municipal n'émet aucune observation ni réserve sur le compte de gestion du receveur municipal pour l'année 2015.

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Le compte administratif 2015 est approuvé à l'unanimité comme suit :

INVESTISSEMENT :

Dépenses	:	151 800, 64 €
Recettes	:	118 377, 57 €
Déficit exercice	:	- 33 423, 07 €
Excédent antérieur reporté	:	160 650, 31 €
Excédent de clôture	:	127 227, 24 €
<u>Reste à réaliser</u> recettes	:	31 742, 00 €
dépenses	:	197 271, 00 €

FONCTIONNEMENT :

Dépenses	:	746 920, 43 €
Recettes	:	871 606, 14 €
Excédent exercice	:	124 685, 71 €
Excédent antérieur reporté	:	260 600, 88 €
Excédent de clôture	:	385 286, 59 €
Résultat de clôture	:	512 513, 83 €

En tenant compte des restes à réaliser :

Investissement	: - 38 301, 76 €
Fonctionnement	: 385 286, 59 €
Soit résultat de clôture	: 346 984, 83 €

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Le résultat de fonctionnement 2015 soit 385 286, 59 € est affecté comme suit pour l'année 2016 : -
 - section d'investissement : 198 652, 07 €
 - section de fonctionnement : 186 634, 52 €

SUBVENTIONS 2016**- AUX SOCIETES LOCALES**

Les subventions aux sociétés locales sont votées comme suit :

➤U.S.S.	2 100 € (12 pour, 1 abstention)
➤Ensemble Musical Seboncourtois	2 100 € (13 pour)
➤Société de chasse	300 € (13 pour)
➤Chœur Show	300 € (13 pour)
➤Les Amis de l'école	300 € (13 pour)
➤Energym Seboncourtoise	300 € (13 pour)
➤Comité des fêtes	600 € (13 pour)
➤Archers de Seboncourt	300 € (13 pour)
➤Anciens combattants	300 € (13 pour)
➤Body rythmique	300 € (13 pour)
➤Un Rayon de soleil	300 € (13 pour)
➤Time break	300 € (12 pour)

Une subvention de 100 € est attribuée à l'association Gincountry.

Les subventions ne seront mandatées qu'après fourniture du bilan annuel de chaque société.

- SUBVENTIONS DIVERSES

Une subvention de 40 € sera versée aux organismes suivants : Association française des sclérosés en plaques, Ligue Nationale contre le cancer, Croix-Rouge française, Secours Populaire, Prévention routière (Junicode) et 100 € seront alloués à l'ADMR et à l'association des Restaurants du cœur de l'Aisne.

Une subvention de 1 904 € est accordée à la coopérative scolaire pour financer à hauteur de 70 % le coût du transport de la sortie pédagogique prévue au zoo d'Amiens le 7 juin pour tous les élèves de l'école.

TRAVAUX 2016

Suite à la commission de travaux du 30 janvier 2016, il est décidé de réaliser divers travaux dont les principaux sont listés ci-après et de procéder aux acquisitions suivantes :

- Travaux accessibilité 1^{ère} tranche,
- Espace pluridisciplinaire,
- Gravillonnage rue Armand Mascaret,

- Etude travaux sécuritaires rue Fernand Clément,
- Acquisition de 11 motifs illuminations pour la rue de la Vallée,
- Acquisition d'un broyeur à arbres et d'un broyeur à herbe.

ACQUISITION DE TERRAIN

Le conseil municipal décide d'acquérir à Monsieur Hugues Quagneaux, dans le cadre de la succession Ducatteau-Dehent Gisèle, 2 parcelles de terrain contigües au domaine public et cadastrées AH 118 rue Mr Haye et AH 119 rue de la Vallée pour un euro symbolique.
Les frais s'élèveraient à 625 €.

CONTRAT D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

Le conseil municipal approuve le principe d'organisation par le Centre de Gestion et pour le compte de la collectivité d'une négociation d'un contrat collectif d'assurance garantissant les risques statutaires incombant aux collectivités pour le personnel IRCANTEC et CNRACL.

Le point suivant est ajouté à l'ordre du jour.

SIDEN-SIAN

Sont acceptées les demandes suivantes :

- Adhésion au SIDEN-SIAN de la commune de **SERAIN** (Aisne) avec transfert des compétences « **Eau Potable** » (Production par captages ou pompages, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine) et « **Assainissement Collectif** »
- Proposition d'adhésion au SIDEN-SIAN de la **Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent** avec transfert des compétences « Assainissement Collectif », « Assainissement Non Collectif » et « Gestion des Eaux Pluviales Urbaines » sur le territoire de la commune de MONTIGNY EN OSTREVENT (Nord)
- Adhésion au SIDEN-SIAN de la commune de **LA NEUVILLE EN BEINE** (Aisne) avec transfert de la compétence « Assainissement Non Collectif »

AFFAIRES DIVERSES

- Madame Cathy LEMAIRE demande s'il est possible de baisser l'intensité de l'éclairage public au bout de la rue de Vallée.

La séance est levée à 20 heures.

Le Secrétaire de séance,

POUR EXTRAIT CONFORME,
Le 4 février 2016,
Le Maire,
Hugues LEGRAND

